



Etre tuteur d'un professeur stagiaire    la rentr  e 2016 : ce que vous devez savoir

publi   le 08/06/2016 - mis    jour le 02/08/2016

Descriptif :

Il se peut que vous soyez sollicit   dans les semaines    venir pour accompagner un professeur stagiaire    la rentr  e prochaine. La mission du tuteur s'  largit et rev  t un r  le encore plus pr  pond  rant durant les premi  res semaines de septembre.

► L'acad  mie de Poitiers accueillera    la rentr  e prochaine (et ce pour la deuxi  me ann  e cons  cutive) **une dizaine de stagiaires d'allemand**. Les berceaux retenus sont essentiellement en lyc  e (effet de la r  forme du coll  ge) et localis  s dans tous les d  partements.

► La **rentr  e des professeurs stagiaires** aura lieu cette ann  e le **lundi 29 ao  t    Poitiers**. Ils seront accueillis par l'IPR au Rectorat. Si vous acceptez la mission de tuteur (mission r  mun  r  e par une IMP    taux plein soit 1250 euros), vous serez convi   **le mardi 30 ao  t    une r  union    l'ESPE** de Poitiers en pr  sence de l'IPR, des formateurs disciplinaires et des stagiaires. Vous recevrez un ordre de mission du Rectorat fin ao  t. Durant cette journ  e, vous aurez l'occasion d'  changer avec votre stagiaire et vous b  n  ficierez de conseils d'accompagnement    la pratique du tutorat. Le r  le du tuteur devient cette ann  e encore plus d  terminant dans les premi  res semaines de septembre.

► Contrairement    ce qui se pratiquait jusqu'   maintenant, **les formations disciplinaires et transversales ne commenceront v  ritablement qu'   partir du 12 septembre**. Cela signifie concr  tement que le stagiaire est confi   pleinement    son tuteur durant les 15 premiers jours de septembre. Le stagiaire, assurant au plus 9h de cours, devra prendre en charge ses propres classes et suivre les cours de son tuteur sur le mi-temps restant.

► Les **formations disciplinaires** auront toujours lieu **le mercredi**, tant  t    Poitiers, tant  t    Niort. Les formations transversales quant    elles sont organis  es par d  partement. La journ  e retenue d  pend donc du lieu d'affectation.

- stagiaires affect  s dans le 16 : jeudi
- stagiaires affect  s dans le 17 : mardi
- stagiaires affect  s dans le 79 : mardi
- stagiaires affect  s dans le 86 : jeudi

Ces informations vous seront d'une grande utilit   si vous avez la possibilit   d'organiser votre emploi du temps en cons  quence. Dans l'id  al, votre emploi du temps devrait permettre    votre stagiaire de venir observer un maximum d'heures de cours.

Documents joints

 [Livret du professeur stagiaire 2015 - 2016](#) (PDF de 462.2 ko)

Pour vous faire une id  e, voici le livret distribu   aux professeurs stagiaires dans l'acad  mie de Poitiers en 2015 - 2016.

 [Livret du professeur stagiaire 2016-2017](#) (PDF de 5.1 Mo)

Livret en vigueur en 2016-2017 dans l'acad  mie de Poitiers